

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 5 novembre 2024

N° VA_DEL2024_166

Objet : Subvention exceptionnelle à l'Amicale des donneurs de sang de Villeneuve d'Ascq

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 novembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Didier MANIER, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Benoît TSHISANGA, ayant donné pouvoir à Saliha KHATIR, Yohan TISON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Mariam DEDEKEN, Charlène MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

L'Amicale de Villeneuve d'Ascq organise tout au long de l'année en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS) des collectes sur la Ville et gère les collations. En 2024, elle a été choisie par l'EFS pour organiser la Journée mondiale du don du sang (JMDS) qui a eu lieu le 14 juin à l'Espace Concorde.

La JMDS est l'occasion pour l'EFS et l'Amicale de célébrer et remercier les donateurs tout en organisant un événement plus important pour la sensibilisation au don du sang.

Cette année, les bénévoles ont choisi de mettre l'accent sur le thème du développement durable.

Le budget total dédié à cette journée a été de 6 417 euros dont 4 233 euros ont été financés par différentes subventions (Ville 2 000 €, EFS 1 233 €, 1 000 € Bouygues Telecom).

Afin de faire face au déficit de 2 184 €, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Pour rappel en 2024, l'association a bénéficié :

- D'une subvention annuelle de 1000 euros et d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros en prévision de cette journée.
- De la mise à disposition de l'espace Concorde pour cette manifestation.
- Des aides supplétives d'un montant de 9 130 euros pour la mise à disposition du LCR des Fiacres.

Après avis de la Commission n°4 Culture, rayonnement et loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme du mercredi 16 octobre 2024, Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Amicale des donneurs de sang de Villeneuve d'Ascq.

Imputation comptable : 65748 428 2540

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 8 novembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241105-206576-DE-1-1

Date AR Préfecture : mercredi 6 novembre 2024